



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

CABINET
Service communication interministérielle

Tarbes le 14 octobre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

page 1/1

AVIS

**ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE TARBES ET DES HAUTES-PYRÉNÉES ET DES DELEGUES CONSULAIRES**
Scrutin du 8 décembre 2010

Dépôt des candidatures

Les élections des membres des chambres de commerce et d'industrie de région, des membres des chambres de commerce et d'industrie territoriales et des délégués consulaires se dérouleront du 25 novembre au 8 décembre 2010.

Les déclarations de candidature sont recevables à la Préfecture, Bureau des Elections et des Professions Réglementées (porte 7, accès par la rue des Ursulines)

du lundi 18 octobre 2010 jusqu'au vendredi 29 octobre 2010, à 12 heures
(du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-16h30, les vendredis 9h-12h)

Les candidatures sont déposées par les candidats ou un mandataire, dans les conditions prévues aux articles R. 713-8, R. 713-9, R. 713-43 et R. 713-44 du code de commerce. Des modèles de candidature sont disponibles au service précité.